

Crise aux impôts, la direction audoise des finances publiques écartée

SOCIÉTÉ

Le climat social fortement dégradé dans les services des finances publiques départementaux a conduit Bercy à des sanctions disciplinaires. Du jamais vu en France de mémoire d'agents.

Une affaire hors normes agite les finances publiques de l'Aude. Pour la première fois en France, la direction est décapitée et des mesures ont été prises à l'issue d'une enquête interne menée par la Direction Générale. Quatre cadres supérieurs, dont le directeur départemental et ses plus proches collaborateurs sont sur le départ, soit du fait de sanctions disciplinaires, soit de mutations.

À l'origine du mal

Selon plusieurs sources contactées lors de notre enquête, le management est qualifié « de toxique » et semble avoir semé des « ravages psychologiques » importants. Au sein des services, les divisions seraient monnaie courante chez les agents et plusieurs rapports indiqueraient « des comportements de harcèlement avérés ». Dans l'Aude, ces désespoirs ressentis au travail sont restés invisibles, tant le culte du secret est une seconde nature chez ces travailleurs impopulaires, dotés d'une délicate mission de service public.

Interrogés, les syndicats n'ont aucune explication tangible à apporter, même s'ils sont conscients du malaise existant dans les services. En effet, à chaque demande ciblée, aucune réponse n'a été apportée selon eux par la direction départementale. Alerté par l'augmentation d'arrêts de travail prolongés, illustrant l'état de santé détérioré tant mental que physique des agents, le syndicat majoritaire a demandé la convocation d'un CHSCT extraordinaire. Les remontées des chiffres sont alarmantes avec 29 % de plus en 2022 par rapport à 2021 en nombre d'ar-

rêts et 61 % en nombre d'agents concernés. Un agent, aujourd'hui muté grâce à la direction générale dans un autre département revit dans son nouveau service, loin de l'Aude qui l'a si mal accueilli. « J'ai touché le fond avec des idées suicidaires. J'ai vécu l'enfer, j'ai tenu bon pendant un an, voulant prouver que je ne tomberai pas. Mais j'étais seul face au harcèlement de mon supérieur. Seule une personne m'a soutenu, parce qu'elle était proche de la retraite, mon seul ballon d'oxygène. Tout le monde était encouragé à me dénigrer. »

Un dénigrement anodin en apparence selon lui, qui, de fil en aiguille, l'encercle dans une spirale dans laquelle il ne pouvait qu'être aspiré. « On vous demande de procéder quotidiennement à des saisies sur le compte d'un même contribuable, puis on exige que vous l'appeliez au téléphone, en chronométrant l'appel ». Placer un agent entre le marteau et l'enclume, le maintenir dans un étai est une méthode de management qui a été utilisée. Chercher la moindre faille, donner des consignes incom-

plètes tout en intimant de rendre un travail dans un délai intenable : comment tenir dans ces conditions lorsque vous êtes isolé

au sein d'une équipe ? « Si j'avais eu le soutien de mes collègues j'aurais tenu le coup, je pense... explique cet agent. Mais c'était des railleries en permanence, comme si celui qui se moquerait le plus était finalement le plus intelligent de l'équipe, ou encore des silences de mort dès que j'entrais dans un bureau. Un climat créé au départ par mon chef de service relayé par des propos tenus par les



Une crise profonde touche les finances publiques de l'Aude où plusieurs agents témoignent d'un management particulièrement difficile à vivre. PHOTO CLAUDE BOYER

agents, qui m'ont fait perdre confiance en moi. On m'a refusé des avantages que l'on avait facilement accordés à d'autres, une discrimination incompréhensible ».

Rapport alarmant du médecin de prévention

Un jour, j'ai osé hausser le ton. « J'ai dit à mon chef, quand je suis arrivé ici j'étais heureux, vous m'avez dit : on va tout vous apprendre. Vous ne m'apprenez rien ! Il m'a répondu : ah vous voulez jouer à ce jeu ? Eh bien, vous serez perdant ! On va vous suivre à la trace ! Il a fait un tableau que je devais remplir tous les jours, sur mes tâches, mes appels téléphoniques : tout devait être reporté. C'était très malin, car il a fait passer ça à sa hiérarchie comme des données statistiques internes. Ça ne pouvait pas lui être reproché. C'est du harcèlement ». Et quand le médecin de prévention a fait

un rapport alarmant sur les risques psychosociaux... C'est lui-même qui est devenu une cible : « Il l'a payé au prix fort : fiche de signalement à son encontre, convocation par la direction générale ».

Un autre agent a, lui, tenté de dénoncer les risques psychosociaux, dans le cadre de ses fonctions de veille : « ces risques étaient vécus sur des postes des services impactés

par les réorganisations : les suppressions de trésoreries et services de proximité par regroupement dans des centres industriels avec présence de points de contact ou « antennes » délaissées par la Direction et livrant les usagers et agents à eux-mêmes. Quand j'ai osé parler de collègues qui vivaient mal ces situations, j'ai moi-même été harcelé ». Lorsque les agents audois ont vu passer une fi-

che de poste indiquant que le poste de directeur départemental de l'Aude était vacant à partir du 20 décembre, ils ont compris que ce dernier avait reçu de la direction générale son ordre de mutation pour le mois prochain. Ses trois plus

proches collaborateurs sont également mutés, l'un d'entre eux ayant été convoqué devant une commission de discipline.

Une réaction immédiate et inhabituelle de Bercy, qui confirme pour l'instant que « seuls deux cadres supérieurs sont concernés par des mesures déontologiques », mais non « le directeur départemental », précise la Direction Générale à Paris. Toujours est-il qu'au 1er janvier 2023, la direction départementale de l'Aude aura un nouveau visage.

Véronique Durand

« On me demandait de faire des saisies tous les jours sur le même contribuable. »

« Deux cadres supérieurs sont concernés par des mesures déontologiques. »

Hydrogène : le sénateur interroge le gouvernement

POLITIQUE

Le mercredi 2 novembre au Sénat, lors des questions au gouvernement, le sénateur socialiste de l'Aude, Sébastien Pla, a interrogé la ministre de la Transition Écologique, Agnès Pannier-Runacher, sur l'utilisation de l'hydrogène dans l'Aude. Et plus particulièrement sur le site de Port-la-Nouvelle.

« Il y a surtout de l'eau dans le gaz. » Le sénateur PS de l'Aude, Sébastien Pla, n'a pas manqué, lors de la séance des questions au gouvernement, d'interroger, ce mercredi 2 novembre, le ministre de la Transition Écologique, Agnès Pannier-Runacher, sur le futur de l'hydrogène dans l'Aude. Cette question concerne surtout le site de Port-la-Nouvelle, « en phase de devenir un site référence pour cette nouvelle énergie ».

Or, rappelle-t-il, « le gouvernement a annoncé récemment un accord, avec les chefs d'État espagnols et portugais, pour un nouveau projet, intitulé Barmar, reliant finalement Barcelone et Marseille, par un gazoduc sous-marin. Et ce projet

pourrait éloigner le site de Port-la-Nouvelle des réseaux de diffusion européen ». Pour rappel, la région Occitanie, qui souhaite devenir la première région à énergie positive d'Europe, a investi 150 millions d'euros dans des projets de développement de la filière.

Aussitôt la nouvelle connue, Sébastien Pla a demandé des explications à la ministre de la Transition Écologique : « Pouvez-vous nous assurer que lors du prochain sommet européen d'Alicante, la région Occitanie sera bien connectée au projet Barmar via le pôle industriel de Port-la-Nouvelle ? » La réponse attendue n'a pas satisfait le sénateur audois car, selon lui, Agnès Pannier-Runacher n'aurait

« Ce ne sont pas les moyens qui interrogent mais la méthode »



Le sénateur PS, Sébastien Pla a réagi à la création du projet énergétique Barma. PHILIPPE LEBLANC

pas répondu à ses interrogations concernant l'interconnexion avec le site de Port-la-Nouvelle. Il a ainsi conclu : « Ce ne sont pas les

moyens qui interrogent mais la méthode [...] Le projet Barmar sort du chapeau sans aucune concertation. Si on ne s'y connecte pas, Port-la-

Nouvelle et la région Occitanie passeront à côté de leur avenir énergétique. »

L.C.